

## DOPAGE

# Marc Madiot

## Ses connections avec le dopage



Marc Madiot, manager général de *La Française des Jeux* depuis 1997

### **1992 - Amphétamines – Les contrevérités de Madiot**

Texte du Docteur Jean-Pierre de Mondenard : « Marc Madiot, l'ex-double vainqueur de Paris-Roubaix (1985 et 1991) et actuel directeur sportif de la *Française des Jeux*, avait, lors d'une interview publiée en 1992 dans *Sport et Vie* (n° 11, p 70), affirmé : "Je vous mets au défi aujourd'hui de trouver des amphétamines sur le marché. Depuis quelques années, on est contrôlé sur toutes les épreuves et la triche est quasi inexistante chez les professionnels". Profession de foi qui a le mérite d'être assenée avec conviction mais qui s'avère, malheureusement, très loin de la réalité des faits. Les résultats du laboratoire de dépistage du dopage français montrent que sur les quatre dernières années (1992-1995), on a recensé au total quarante-sept cas de dopage aux "amphés" parmi lesquels vingt cyclistes.

	<b>Amphétamines et apparentés</b>	<b>Cyclisme</b>
<b>1992</b>	6	4
<b>1993</b>	9	5
<b>1994</b>	16	8
<b>1995</b>	16	3
<b>TOTAL</b>	47	20

Récemment encore, deux coureurs nordistes, Rudy Lefebvre et Alexandre Dubois, ont été condamnés à deux mois de prison avec sursis par le tribunal de grande instance d' Arras, pour avoir été interpellés en possession d'amphétamines au cours d'un contrôle douanier le 19 octobre 1996 dans le Pas-de-Calais. Les deux coureurs ont reconnu se réapprovisionner en Belgique et, au moment de leur interception, ils en étaient à leur cinquième voyage. Le problème que pose la consommation de ces drogues dépasse même le cadre du sport. " *Dans de nombreux pays, la consommation d'amphétamines est plus courante que celle de la cocaïne et de l'héroïne réunies* ", a souligné, au mois de novembre dernier, le docteur Hiroshi Nakajima, directeur général de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), lors de la première réunion scientifique mondiale consacrée aux conséquences sanitaires et sociales de la consommation excessive de ce médicament. »

[*Sport et Vie*, 1997, n° 40, janvier-février, p 32]

## **1997 - Paris-Nice – Madiot et Menthéour font la paire**

Le directeur débutant de la FDJ est obligé de manger son chapeau de chevalier blanc en supervisant l'opération concertée entre le médecin Massimo Testa, le soigneur Jeff D'Hont et Madiot lui-même, tous les trois au secours d'Erwann Menthéour pour faire baisser son hématicrite (volume des globules rouges par rapport au volume plasmatique).

En effet, la prise d'EPO stimulant la production de globules rouges augmente l'hématocrite et signe le dopage lorsque le chiffre est supérieur à 50.

Erwann Menthéour, dans son ouvrage *Secret défoncé* raconte l'opération baisse de l'hématocrite avant le prologue de Paris-Nice 1997.

« Nous vivions dans la hantise des contrôles sanguins qui venaient d'être institués. Le samedi soir Jeff d'Hont, le soigneur belge de l'équipe, vérifia mon hématicrite : 57 % ! Une catastrophe. Pour le faire baisser, il m'administra de l'ACTH, censé provoquer de la rétention d'eau. Il semblait parfaitement maître du processus. Le dimanche matin, Marc Madiot est entré en trombe dans la chambre que je partageais avec Franck Bouyer :

- *Putain, menthe-à-l'eau, on a tiré le gros lot, t'es au contrôle !*

Panique à bord. Il restait une heure avant de me présenter devant ces nouveaux commissaires, déjà baptisés « les vampires ».

Jeff d'Hont me fit une perfusion d'eau glucosée, tandis que le médecin de l'équipe, Massimo Testa m'enlevait du sang, afin de le diluer au maximum. Manœuvre inutile, comme je l'ai appris par la suite, car la rate le redistribue aussitôt. **Madiot venait de temps en temps surveiller les opérations.**

Je suis parti au contrôle relativement serein. Je n'aurais pas dû. Résultat sans appel : 58 % !

Théoriquement, j'écopais d'une suspension de quinze jours, comme deux autres coureurs italiens, Antonio Santaromita et Luca Colombo. Mais, sous la pression du directeur sportif d'Once, Manolo Saiz, farouchement opposé aux contrôles, les dirigeants de l'UCI ont lâché du lest. Nous avons été autorisés à courir le prologue.

Sur le parcours de reconnaissance, j'ai réalisé un des dix meilleurs temps. Je me sentais rassuré.

Glacial, Marc m'a calmé tout de suite :

- *Cet après-midi, je ne veux pas te voir dans les quarante premiers, compris ?*

Le soir, après une réunion avec les autres directeurs sportifs, il m'a porté le coup de grâce :

- *Fais tes valises. Je t'emmène à la gare.*

- *Pour aller où ?*

- *Tu rentres à Brest.*

- *Pas question. Je reste ici. Je veux parler aux journalistes.*

(...)

A Brest, j'ai reçu des tonnes de lettres. De soutien ou d'insultes. Marc ne m'a pas téléphoné, mais je tenais le coup. Je roulais tous les jours pour me convaincre que j'allais revenir. Je lui avais promis d'être prêt à l'issue de mes deux semaines de suspension. De son côté, il jouait la dignité offensée. « *S'il a commis une faute, qu'il la paie !* » clamait-il partout. Un air qu'il a repris lors de l'arrestation de Bruno Roussel en juillet 98, mais qui lui est sûrement resté en travers de la gorge au moment de sa garde à vue. »

[Erwann Menthéour. – *Secret défoncé*. – Paris, éd. JC Lattès, 1999. – 188 p (pp 143-146)]



**Erwann Menthéour. – *Secret défoncé*. – Paris, éd. JC Lattès, 1999. – 188 p**

## 1999 - Affaire Festina - La FDJ contaminée

Texte du journaliste Yves Bordenave :

### Des dépositions révèlent un système de dopage à la Française des Jeux

LES REMOUS de l'affaire Festina n'en finissent pas d'éclabousser le milieu cycliste. Neuf mois après l'ouverture de l'enquête instruite à Lille, le juge Patrick Keil poursuit les auditions. Après Charly Mottet, ancien coureur et actuel entraîneur de l'équipe de France, entendu jeudi 25 mars, Daniel Baal, président de la Fédération française de cyclisme (FFC) et Jean-Marie Leblanc, directeur de la société du Tour de France, sont à leur tour convoqués le 1<sup>er</sup> avril. Loin d'être bouclé, le dossier pourrait s'enrichir de nouvelles informations.

*Le Monde* est en mesure de révéler que plusieurs dépositions de coureurs et de dirigeants, effectuées au cours des derniers mois devant les policiers du SRPJ de Lille, mettent en cause l'équipe de la Française des jeux. L'un de ses soigneurs, le Belge Jeff d'Hondt mis en examen le 18 septembre 1998 et toujours sous contrat avec l'équipe, aurait été au centre d'un trafic de produits illicites, trafic dont Marc Madiot, le directeur sportif, semblait parfaitement informé.

Plusieurs témoignages corroborent ces soupçons. « A la Française des jeux, il y a un compte commun pour les prix fédératifs. Je pense que les produits positifs sont payés directement par les coureurs. S'il est français [le coureur], il s'adresse à Jeff d'Hondt. Le directeur sportif est au courant de ce qui se passe, comme tout le monde, mais néanmoins pour dégrader sa responsabilité, il nous a prévenus au début du Tour 98 qu'il ne fallait pas qu'on trouve de produits positifs. Je pense que c'est de l'hypocrisie. Aujourd'hui si on veut tenir une place correcte dans les cinquante premiers du Tour de France, il faut avoir recours aux produits sinon on ne tiendrait pas deux semaines. »

#### MARC MADIOT NE DÉMENT PAS

Ces déclarations sont signées Emmanuel Magnien, coureur de la Française des jeux, et elles datent du 27 juillet 1998. Elles sont extraites du procès-verbal de l'audition de ce coureur par les enquêteurs du SRPJ de Lille. Entendu à son tour et à deux reprises, les 29 juillet et 2 octobre, Marc Madiot n'a pas nié. « Emmanuel Magnien ne ment pas », a-t-il déclaré aux policiers. « Je ne peux pas affirmer qu'il n'existe pas de produits interdits. Je suis plus ou moins au courant de la mauvaise réputation de d'Hondt et qu'il se livre à

*ce genre de trafic depuis la fin de l'année dernière. Il est vrai que certains de mes coureurs prennent de l'EPO... Des rumeurs concernant l'intéressé [Jeff d'Hondt] à propos du dopage couraient depuis un moment. Je précise que le cyclisme est un microcosme où tout le monde dit du mal de tout le monde. J'ai appris la réputation de d'Hondt fin 1997, début 1998. Je l'ai engagé le 1<sup>er</sup> janvier 1997... Je ne voulais pas savoir si mes coureurs utilisaient ou non de l'EPO. L'essentiel était qu'ils ne se fassent pas prendre. »*

Une version confirmée par les déclarations d'un ancien coureur de la Française des jeux, Erwann Mentheour, contrôlé positif lors d'un test sanguin en mars 1997, qui a avoué par la suite s'être à plusieurs reprises injecté de l'EPO. Placé en garde à vue dans les locaux du SRPJ de Lille le 16 septembre 1998, il a indiqué : « L'EPO était entreposée dans le camion auquel avait accès Marc Madiot. Ce dernier est forcément au courant. Rien ne peut se passer sans qu'il soit au courant. Il disait toujours qu'il ne voulait rien savoir, mais qu'il voulait des résultats, peu importe les moyens, et qu'en cas de contrôle positif il nous lâchait. »

Le 30 septembre 1998, un autre coureur de la Française des jeux durant l'année 1997, Thomas Davy, retiré du peloton depuis septembre 1997, a également été placé en garde à vue. « En mai 1997, je suis allé voir Jeff d'Hondt et lui ai fait part de mon désir de faire ce genre de cure [une cure d'EPO], a-t-il confié aux policiers. C'est lui qui m'a fourni l'EPO. Il m'en a donné 4 ou 5. Avec une fiole, je faisais 2 ou 3 injections (une tous les trois jours). Je me souviens les avoir récupérées au camion de l'équipe. Elles étaient dans le réfrigérateur.

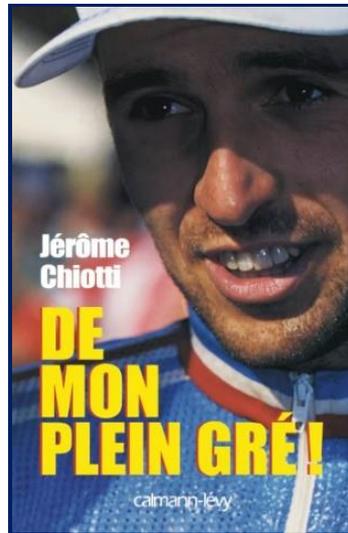
*C'est lui qui me les a données contre environ 3 000 francs en liquide. Cela ne s'est pas passé qu'à une seule reprise. J'ai également fait ce genre de choses chez Banesto [une formation espagnole] en 1995 et 1996. »*

Dans cette affaire qui dépasse désormais la seule formation Festina, neuf personnes sont en examen. Même si le procureur Gérard Vinsonneau écarte pour l'heure l'éventualité de nouvelles mises en cause, l'enquête permet pourtant d'envisager un possible élargissement.

Y. B.

Le Monde, 28.03.1999

**2001** - **Jérôme Chiotti**, l'auteur de "De mon plein gré", professionnel sur route (1994-1997) et en VTT (1997-2001), a roulé avec Marc Madiot lors de leur saison commune chez *Catavana-Corbeil* en 1994. Ce contact l'autorise à donner quelques infos sur l'ancien cycliste et futur directeur sportif



Jérôme Chiotti. – De mon plein gré » I. – Paris, éd. Calmann-Lévy, 2001. – 228 p

### ◆ Madiot : mon maître question dopage c'était *Mabuse*

J. Chiotti en témoigne, page 47 : « La saison 94 marqua la fin de carrière de Marc Madiot. Un terrible accident sur Paris-Roubaix sa course fétiche (fracture du grand trochanter) avait choisi le moment à sa place. Il n'en restait pas moins concerné par le cyclisme. Et par mon avenir. Un après-midi d'octobre 1994, il me téléphona à la maison pour me dire en substance : « *Tu sais, beaucoup des choses que je sais viennent en grande partie de l'expérience du docteur Mabuse (alias B. Sainz). Comme je ne vais plus être derrière toi, il vaudrait mieux que ce soit lui qui te suive dorénavant.* »

Et de me donner le numéro de téléphone du magicien en précisant bien qu'il y avait un droit d'entrée à régler : 3 000 francs pour un professionnel. » [Ndlr : en réalité Sainz le ponctionnera de 10 000 F)

### ◆ Question dopage : Madiot, l'éducateur-initiateur de Chiotti

J.C en témoigne pages 39 à 42 : « Marc Madiot veillait sur moi. En course pendant mon apprentissage, il se positionnait rarement à plus de vingt mètres. Avec Marc, nous partagions quelquefois la même chambre au cours de la saison. Parfois, je le voyais déposer des sachets dans le mini-bar. Il se faisait discret sans être secret. Je ne lui posais pas de question. Il savait ce qu'il faisait.

La veille du Tour du Haut-Var 1994 il n'avait pas hésité :

« *Comme tu marches, je ne vais pas te laisser partir comme ça.* »

Ce disant, il me donna un Solupred® de 20 milligrammes [Ndlr : glucocorticoïde], qu'il coupa en deux :

« *Une moitié à avaler ce soir, l'autre demain matin, une heure avant le départ.* »

Bien Marc, merci Marc.

Pour être tout à fait sincère, j'étais aux anges. Heureux que Marc me prenne en main, épaté de tenir un rang, mais surtout fier d'avoir « touché » mon premier produit en concertation. J'avais pris cette invitation comme une marque de confiance (...)

Mon programme fut chamboulé. Initialement, j'étais prévu sur des épreuves d'apprentissage et voilà que Marc Madiot me faisait inscrire au départ de Paris-Nice, considéré comme la véritable base de lancement de la saison, deux semaines plus tard. Je ne sentais plus mes jambes. Dans la semaine qui précéda le rassemblement, Marc me téléphona.

« Jérôme, ce qui serait l'idéal pour Paris-Nice, c'est que tu fasses quelque chose de pas trop mal. »

Devant ma réponse évasive, il précisa :

« Comme l'épreuve dure cette fois plus longtemps, huit jours, tu prendras un Kenacort® [Ndlr : triamcinolone] première moitié à quatre jours du départ, l'autre, tu l'emmèneras avec toi. On avisera pendant la course si on la fait ou pas. »

Du Kenacort®, j'avais entendu parler, mais accolé au nombre 80.

« Du Kenacort 80® ? »

Marc marqua un léger temps d'arrêt.

« On aurait pu commencer par un 40 mais si tu connais le 80, va pour le 80. »

Il fallait maintenant que je me le procure.

Je recourais au coureur amateur qui m'avait remis le Soludecadron® [Ndlr : glucocorticoïde injectable]

deux mois plus tôt. Conseillé par Marc, je m'étais aussi composé une petite liste de « commissions », à valoir pour plus tard, comme d'autres entreposent du sucre en périodes difficiles. Des corticoïdes, Solupred®, Celestene®. Ma commande fut largement honorée, et dans les délais. »

**Jérôme Chiotti.** – De mon plein gré » !. – Paris, éd. Calmann-Lévy, 2001. – 228 p

**COMMENTAIRES JPDM** – Les différents produits mentionnés sont tous des glucocorticoïdes ou apparentés ; à l'époque des faits relatés par Chiotti, ils ne sont pas détectables par les laboratoires antidopage. Prohibés par l'UCI (la Fédération internationale de cyclisme) depuis 1978, ils ne seront décelables qu'à partir du Tour de France 1999, soit 21 ans après leur interdiction.

## **2015** - Livre – *Parlons vélo* de Marc Madiot, un spécialiste du parler faux

Commentaires du Docteur Jean-Pierre de Mondenard :

Dans un ouvrage d'entretiens – *Parlons vélo* – Marc Madiot, le double lauréat de Paris-Roubaix (1985-1991) aborde le dopage en minimisant l'étendue du fléau qui régnait à son époque.

Rappelons que la carrière professionnelle du Mayennais s'est poursuivie pendant quinze ans de 1980 à 1994. Pendant cette période, il nous affirme qu'on ne tripatoillait pas le sang. C'est faux !

En 1976, le 2<sup>e</sup> du Tour de France est transfusé trois fois pendant l'épreuve et remporte trois étapes. En 1984, Francesco Moser carbure à la transfusion sanguine lors de ses deux records de l'heure. Un an plus tard, à Los Angeles, lors des JO, l'équipe américaine sur piste remporte

plusieurs médailles olympiques grâce à cette technique de dopage qui sera prohibée à partir de 1985. A propos des corticoïdes, il précise : « Et n'oublions pas qu'à l'époque, ils n'étaient ni

contrôlés, ni interdits non plus ». Cette affirmation est en partie erronée puisque dans la liste des substances interdites publiée dans *La France Cycliste* du 23 février 1978, les corticoïdes figurent

en toutes lettres dans le groupe "I" et dans la liste de l'UCI du 23 novembre 1978, ils sont classés au n° 39. Bien que prohibés depuis 1978, ils ne seront détectés qu'en 1999. Ce qui explique

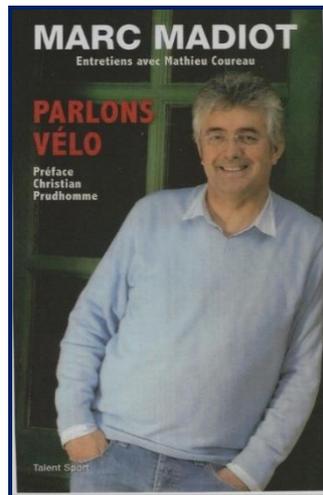
pourquoi ces substances ont été copieusement utilisées par le peloton pendant la carrière de Marc Madiot.

Quant au Captagon® (un assimilé aux amphétamines) commercialisé de 1964 à 1993 et contrairement à ce qu'écrit le spécialiste des pavés, il n'a jamais été en vente libre. Il a toujours

nécessité une ordonnance en raison de son inscription au tableau C (produit dangereux) de 1964 à 1973, au tableau A (toxique) de 1974 à 1977 et enfin au tableau B (stupéfiant) de 1978 à 1993.

Au final, on constate que l'aîné des Madiot appartient à la confrérie de la langue de bois.

[CycloSPORT Magazine, 2015, n° 110, décembre, p 88]



**Marc Madiot - *Parlons vrai.* – Paris, éd. Talent Sport, 2015. - 251 p**